



185824 RM

Agence de l'eau  
Rhin-Meuse



*Réussir le Haut-Rhin*



AGENCE DE L'EAU RHIN MEUSE

S.M.B.M.



SYNDICAT MIXTE DL BARRAGE  
DE MICHELEBACH

10000 MICHELEBACH  
67 100 00 00 00  
b)j  
Tél : 03 88 68 41

SIVOM DE LA VALLEE DE LA DOLLER  
"Pont d'Alsace"  
9, Place des Alliés  
68200 MASEWANX  
Tél : 89.38.81.75

# SCHEMA D'AMENAGEMENT DU BASSIN VERSANT DE LA DOLLER

-----Cl-----

E t u d e **préalable**

RAPPORT DE PHASE II

Diagnostic global

68



AGENCE DE L'EAU RHIN MEUSE



<b>Chapitre III : DIAGNOSTIC GLOBAL</b> .....	<b>41</b>
<b>1-Découpage de la vallée</b> .....	<b>43</b>
1.1. Evolution naturel .....	43
1.1.1. Bloc "relief vosgien" .....	43
1.1.2. Bloc "plaine d'Alsace" .....	44
1.2. Evolution globale .....	45
1.2.1. Secteur amont .....	45
1.2.2. La commune de MASEVAUX .....	46
1.2.3. La moyenne vallée .....	47
1.2.4. La basse vallée .....	<b>48</b>
1.3. Conclusion .....	51
<b>2 - Les usages de l'eau-Divergences et convergences</b> .....	<b>52</b>
2.1. - Différents types de pollutions .....	52
2.1.1. Pollution "nutritive" .....	53
2.1.2. Pollution "toxique" .....	54
2.1.3. Pollution "physique" .....	55
2.2. Relations entre usage de l'eau .....	56
2.2.1. Les rejets .....	56
2.2.2. Les prélèvements .....	57
2.2.3. Activités récréatives en liaison avec les milieux aquatiques .....	57
2.2.4. Patrimoine naturel .....	57
2.2.5. <b>Vision</b> schématique .....	<b>58</b>
2.3. Usages de l'eau - Convergences dans la vallée .....	<b>59</b>
2.4. Usages de l'eau - Divergences dans la vallée .....	61
2.4.1. Divergences en rapport avec la qualité de l'eau .....	61
2.4.2. Divergences en rapport avec la quantité d'eau .....	64
2.4.3. Divergences en rapport avec le milieu physique .....	64
2.4.4. Conclusion .....	6 5
<b>3 - Atouts et problèmes</b> .....	<b>66</b>
3.1. Périmètre du schéma d'aménagement .....	66
3.2. Les atouts .....	67
3.2.1. Milieu-naturel .....	67
3.2.2. Milieu humain .....	<b>68</b>
3.3. Les problèmes .....	<b>69</b>
3.3.1. Le milieu naturel .....	<b>69</b>
3.3.2. Le milieu humain .....	<b>69</b>
3.4. Conclusion .....	70
<b>4 . Conclusions</b> .....	<b>71</b>
<b>5 . Orientations d'un éventuel S.A.G.E.</b> .....	<b>73</b>

## **AVANT-PROPOS**

En raison de nombreux projets d'aménagements prévus et à venir, la société Organisation et Environnement a été chargée par le département du Haut-Rhin de réaliser l'étude préalable à un schéma d'aménagement du bassin versant de la Doller.

Ce rapport constitue la phase II de l'étude et correspond à un diagnostic global des milieux naturel et humain.

Il a pour objectif premier de mettre en exergue les atouts et les problèmes de la vallée ainsi que les divergences et convergences entre usages et usagers de la ressource en eau.

# 1 - LE SECTEUR D'ÉTUDE

## 1.1. Situation aénérale

La Doller est le deuxième affluent rive gauche de l'III, elle même affluent du Rhin au Nord de STRASBOURG.

Elle prend sa source à 933 m **d'altitude** au Nord-Ouest du Baerenkopf (1074 m) et s'écoule dans un bassin versant de 215 ~~km<sup>2</sup>~~ environ selon un rectangle de 40 km de longueur sur moins de 10 km de largeur orienté de Nord-Ouest en Sud-Est (cf Rapport de phase I - Carte de situation).

## 1.2. Limite du bassin versant hydrographique

Si la ligne de crête de la montagne des Boules (Sud de MASEVAUX) au Kurrenburg (Nord de **RAMMERSMATT**) en passant par le Ballon d'Alsace représente une limite orographique (relief) nette pour la haute vallée, la basse vallée dans la plaine d'Alsace et moins clairement définie, surtout au Nord, de part l'anthropisation des caractéristiques hydrauliques de ce secteur.

Les difficultés en terme de délimitation de bassin versant qui y sont rencontrées découlent de la singularité du site en amont de l'origine du Dollerbaechlein.

En effet, à ce niveau le Leimbach (rive gauche) **conflue** avec la Doller et quelques mètres à l'aval sur la même rive, le Dollerbaechlein diffiue de la Doller au niveau d'une vanne dont le débit est réglementé par une ordonnance de l'archiduc d'Autriche datant du ~~31/07/1884~~.

### ● Lé Dollerbaechlein

Un kilomètre environ à l'aval de ce "noeud hydraulique", au lieu dit "**Kleindorf**" un bras du Dollerbaechlein : le bannwasser, s'écoule en contrebas de LUTTERBACH avant de confluer avec la Doller (cf Rapport de phase I - Illustrations photographiques).

Au delà de cette nouvelle diffiue, le Dollerbaechlein constitue le cours d'eau principal d'une entité hydrographique différenciée, située entre les 2 grandes vallées de la Doller et de la Thur.

Le bannwasser étant le dernier lien hydrodynamique entre le Dollerbaechlein et la Doller, le périmètre d'étude retenu, inclut entièrement le Bannwasser et le Dollerbaechlein de son origine sur la Doller à la diffiue Dollerbaechlein-Bannwasser, mais exclut ce dernier à l'aval de ce point.

- Le Leimbach

Les eaux du Leimbach, vraisemblablement partagées entre la Doller, le Dollerbaechlein et le Bannwasser, font à ce titre partie du secteur d'étude.

Cours d'eau le plus septentrional de la basse vallée. La limite Nord de son bassin versant correspond à la limite Sud de celui de la Thur.

Son bassin versant se caractérise par la présence de nombreux étangs en rapport avec sa topographie plane quasiment horizontale et par des écoulements superficiels pouvant être en tout point, selon l'orientation des fossés et des drains, orientés vers les vallées de la Thur ou de la Doller.

Les échanges eaux superficielles et souterraines se font toutefois préférentiellement vers la Doller comme l'indiquent entre autres le périmètre de protection rapproché des **captages** (zone B) de la basse vallée de la Doller qui inclut le plan d'eau de REININGUE au Nord du Leimbach (cf Rapport de phase I - Carte des périmètres de protection).

**En conclusion**, le périmètre d'étude inclut les bassins versants du Leimbach et du Dollerbaechlein de son origine sur la Doller jusqu'à la diffluence Dollerbaechlein-Bannwasser.

A l'aval de la diffluence Dollerbaechlein-Bannwasser, le Dollerbaechlein ne fait plus partie du périmètre d'étude.

Concrètement, la limite Nord du bassin versant de la basse vallée suit approximativement la RN 566 dans **LUTTERBACH** puis la **RN 66** vers THANN jusqu'à la RN 83 puis se redresse vers l'Est en direction de LEIMBACH (cf Rapport de phase I - Carte de situation).

**Remarque :** La maîtrise de l'eau ~~dans~~ le secteur urbanisé de l'agglomération mulhousienne ne permettant ~~pas~~ de trancher en terme de limite de bassin versant, le périmètre d'étude y est figuré en pointillé.

Malgré le relief peu marqué au Sud de la basse vallée, la ligne de partage des eaux superficielles donc du bassin versant hydrographique est facilement repérée.

## 4 - CONCLUSIONS

La Doller, affluent rive gauche de l'III à l'Ouest de MULHOUSE constitue une vallée bien préservée au regard des autres cours d'eau de cette taille dans la région.

En fonction de ses caractéristiques naturelles et humaines la vallée peut être découpée en deux grands blocs.

Le bloc "relief vosgien" situé en amont de la ligne de rupture de pente entre les collines sous vosgiennes et l'affaissement Rhénan ; et le bloc "plaine d'Alsace" en aval de cette même ligne.

**Le bloc amont** se caractérise a un milieu montagneux, majoritairement boisé, occupé par de petits villages de 450 habitants en moyenne.

L'assainissement de ces petites communes est insuffisant ou inexistant et constituent un des problèmes majeurs de la haute vallée.

L'approvisionnement en eau potable se fait majoritairement à partir de sources captées et présente peu d'interconnexions intercommunales.

Les communes amont sont peu regroupées en syndicat d'alimentation en eau potable et d'assainissement. Cette caractéristique s'explique en partie par le peu d'aide financière dont bénéficie le haut bassin, non encore représenté dans une Zone d'Action Renforcée (Agence de l'Eau Rhin-Meuse).

Le milieu naturel se singularise en altitude par de nombreuses zones humides écologiquement remarquables et des cours d'eau **apicaux** abritant une faune typique des rivières à courant rapides et aux eaux froides.

**Le bloc aval** pour sa part, contraste au premier regard par les paysages ouverts que l'on y rencontre. La plaine et les terres agricoles prenant le pas sur le relief vosgien et les forêts du bloc amont.

A ces premières caractéristiques coïncide l'évolution de la Doller en rivière à fond mobile, qui constitue à son débouché dans la plaine un puissant cône alluvial utilisé pour l'alimentation en eau potable des communes de la basse vallée.

L'aquifère que constitue ces alluvions se caractérise **par une qualité exceptionnelle** et par des échanges rapides eaux Superficielles - eaux souterraines ce **qui rend la** nappe particulièrement vulnérable aux pollutions du bassin versant et attise les divergences entre acteurs de terrain en terme d'usages de l'eau dans toute la vallée.

Ces particularités géomorphologiques et l'influence de la métropole **Haut-Rhinoise** sont à l'origine :

- d'une pression anthropique croissante d'amont vers l'aval au fur que l'on s'éloigne des collines sous vosgienne en direction de MULHOUSE ainsi que de la superposition de structures intercommunales (assainissement, AEP) intra et inter bassin versant.

L'activité agricole (remembrement, drainage, culture...) industrielle, l'urbanisation, l'infrastructure sont les principaux phénomènes **anthropiques** perturbant le milieu naturel.

A ce niveau, des exportations massives d'eau potable de la nappe alluviale vers les bassins de l'Il, de la Thur et de la Largue **ainsi** que des exportations d'eaux usées vers la Thur (station d'épuration de VIEUX **THANN**) et le Rhin (station d'épuration de SAUSHEIM) éclatent le périmètre "naturel,, d'un éventuel SAGE vers d'autres vallées et pose le problème de la gestion **quantitative** de la ressource.

Le niveau de la nappe alluviale et donc l'alimentation en eau de la basse vallée sont assurés par le barrage de MICHELBACH.

La qualité du milieu naturel et les caractéristiques du réseau **hydrographique** sont dans ce secteur, surtout' à l'aval, largement conditionnées par les activités humaines actuelles et anciennes.

La **Doller** en amont de **LUTTERBACH** reste toutefois relativement bien préservée pour la région et représente un site naturel exceptionnel en rapport avec la structure physique de son lit (rivière à lit **mobile** et des peuplements **piscicoles** qui s'y développent (zone à truite - zone à ombre).



## 5 - ORIENTATION D'UN EVENTUEL S.A.G.E.

Sans préjuger des décisions de la Commission Locale de l'Eau, il nous semble intéressant de suggérer les grandes orientations d'un éventuel SAGE.

Au regard de cette préétude, il s'avère que le S.A.G.E. doit s'articuler autour d'un grand axe qui peut être défini comme étant la protection qualitative et quantitative de la nappe alluviale de la Doller. La nappe étant à la base de la satisfaction de nombreux usages dans la basse vallée.

En raison de la rapidité des échanges eaux superficielles - eaux souterraines, l'orientation prédéfinie implique une gestion intégrée de la ressource sur tout le bassin versant.

La Commission Locale de l'Eau devra :

### **- Arrêter le périmètre**

Le périmètre à retenir doit permettre une gestion intégrée de la ressource, il doit donc nécessairement retenir une entité hydroécologique cohérente dans laquelle, si possible, tous les usages de l'eau sont représentés.

Le périmètre défini par le bassin versant hydrographique est sans aucun doute, à cet égard, la limite idéale à retenir.

## - Définir les orientations

Les principales actions à mener peuvent être résumées ainsi :

- 1) Suivre les recommandations formulées par le BRGM, **1990** dans l'étude de vulnérabilité des champs **captants** de la ville de MULHOUSE.
- 2) Evaluer et limiter l'impact qualitatif et quantitatif de l'activité agricole (mise en culture de prairies inondables, drainage, irrigation.. ).
- 3) Etablir un diagnostic global de la ressource en eau dans la basse vallée afin de réaliser un bilan des exportations d'eau potable, d'eaux usées, d'eaux pluviales (dans le cas où les eaux pluviales seraient traitées hors bassin versant à la station d'épuration de SAUSHEIM), des besoins en eau pour la satisfaction des usages et de la ressource disponible.  
A partir de ce bilan et en fonction des orientations du S.A.G.E. une gestion quantitative globale de la ressource en eau permettra de régler les débits contrôlés par des vannes, et les volumes prélevés pour l'irrigation, l'abreuvement, l'alimentation en eau potable industrielle et autres dérivations (prises d'eau pour étangs...).
- 4) Poursuivre à grande échelle dans la basse vallée la restauration physique des lits majeurs, mineurs et du bassin versant de la **Doller**. Cette action est primordiale pour la protection qualitative et quantitative de la nappe.
- 5) Suivre les recommandations formulées par la SOGEST dans l'étude de diagnostic de l'alimentation en eau potable du haut bassin.
- 6) Etudier les incidences et résoudre le problème des rejets industriels (amont de MORSCHWILLER LE BAS) ne pouvant pas transiter par le réseau de collecte intercommunal en relation **avec** l'arrêté préfectoral du 17 avril 1978.
- 7) Traiter les **eaux** pluviales de la basse vallée : une étude d'impact des rejets d'eaux pluviales sur le milieu naturel prenant en compte l'impact quantitatif de leur traitement hors bassin versant devra être réalisée.
- 8) Réaliser un schéma directeur d'assainissement pour les communes amont dont les rejets domestiques sont peu ou pas traités (la mise en place d'une Zone d'Action Renforcée à ce niveau encouragerait les élus à entreprendre des études et des travaux dans ce domaine). Une intercommunalité serait judicieuse à mettre en place.

- 9) Résoudre des problèmes ponctuels de pollution (stockage divers, décharges domestiques, pollution des sédiments...).
- 10) Mise en place et respect de **débits** réservés adaptés aux usages des cours d'eau.
- 11) Entretien de la végétation des berges (embâcles, renouée du Japon...).
- 12) Protéger et faire valoir ("musées") les zones humides remarquables ainsi **que** les particularités du réseau hydrographique.
- 13) Officialiser ou non des sites de baignades (lac **d'Alfeld...**).